Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260929-20260922_141-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 septembre 2026

Délibération n°2026-141	Classification 7.1.3 Tarifs des services publics
MUSÉE BIGOUDEN : TARIFS A COMPTER DU 1ER DECEMBRE 2026	

L'an deux mille vingt six, le vingt deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize septembre deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, à la salle du Conseil de la Mairie, Square de l'Europe, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Yann HIRIART
Rapporteur : Yann HIRIART

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 28
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

Avec l'ouverture du Musée Bigouden, à compter du 1er décembre 2026, il est proposé les tarifs suivants :

Tarifs	Prix (€) TTC
Tarif plein	8 €
Tarif plein visite commentée	11 €
Tarif réduit*	6 €
Tarif réduit visite commentée*	9 €
Tarif Famille	22 €
Groupes visite libre	6 €
Groupes visite commentée	9 €
Scolaires visite libre	30 €
Scolaires visite commentée	50 €
Ateliers adultes	20 €
Ateliers enfants	8 €
Stages	40 €
Conférences	5 €

Tarif réduit* :

- Jeunes 10 – 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- RSA
- Pass culture (Ministère de la culture)
- CEZAM
- CNAS
- Carte famille nombreuses ?
- Pass Bigouden

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260929-20260922_141-DE

Il est proposé de limiter la notion de gratuité :

- Moins de 10 ans
- Carte d'invalidité (carte CMI) + accompagnateur
- Pro : carte ICOM, guides, OT, carte de presse
- Accompagnateurs groupes
- Les adhérents de l'association les Amis du Musée Bigouden
- Les Prêteurs
- Pass Bigouden CM2, + 1 accompagnateur
- Nuit des musées, journées du patrimoine
- 1 entrée pour les nouveaux habitants remis lors de la cérémonie annuelle
- 1 entrée pour les nouveaux agents remis par le service RH
- 1 invitation par an aux agents remis par le service RH au 1 er trimestre

Il est fait précision que le tarif famille comprend 2 adultes et 2 enfants.

Vu l'avis favorable du COPIL MUSEE du 18 mai 2026,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » du 10 septembre 2026,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ,

- **VALIDE** la grille tarifaire ci-dessus pour le Musée Bigouden, à compter du 1er décembre 2026.

Fait à Pont l'Abbé le 22 septembre 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,

VILLE DE PONT L'ABBE Finistère

Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260929-20260922_141-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie	X		
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TINCQ Alain	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques	X		
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
DURAND David	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie	X		
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie	X		
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
SCHOCK Thibaut	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou	X		
COOPER Laurent	X		
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline		X	A donné procuration à Yves CANEVET

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 28
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction
Hervé Cariou, informaticien
Lysiane Albert et Caroline Madec, chargées de la communication